MARGINAUX ET SANS-PAPIERS : LA STIGMATISATION EN MARCHE Jean-Christophe Clozier, conseiller municipal du groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Les nuisances sonores et les nuisances de voisinage ont récemment alimenté les débats.

Durant le dernier conseil municipal et dans la presse, le maire et son premieradjoint ont rapidement révélé leur vraie nature : à deux reprises les populations fragiles ont été stigmatisées.

Les marginaux d'abord. Ils seraient à l'origine des nuisances de voisinage. Leur solution est radicale : l'expulsion pure et simple. La fermeture de l'Espace derrière le Théâtre, la stratégie de « La reconquête » symbolisée par la statue, tristement éponyme, érigée sous Place d'Arc illustrent cette dérive sécuritaire excessive. En agissant ainsi ils préfèrent se masquer les yeux. Cette population fragilisée a davantage besoin d'accompagnement que de coups de mentons et d'effets de manche.

Pour traiter les nuisances sonores, la méthode est identique. Les sans-papiers sont stigmatisés par le premier adjoint. Ils auraient donc les moyens (!) de s'offrir un scooter pour rouler dans le centre-ville piétonnier d'Orléans. Adeptes des contre-feux, cet élu espère nous cacher la réalité. Est-il nécessaire de rappeler le contenu de l'arrêté municipal permanent N°2020P4197, qui précise que toute circulation de cyclomoteurs et de véhicules est interdite dans la zone piétonne du centre ancien. Ses oreilles sont-elles tout d'un coup incapables d'entendre ce que demandent les riverains et les piétons : « Rendez-nous cet espace de vie, apaisez-le ». Qu'attend-il pour faire respecter cet arrêté ? N'avez-vous donc plus les Orléanais au cœur ? Face à ces deux situations emblématiques, ils choisissent la facilité : s'en prendre aux plus faibles et favoriser ceux qui pourraient faire entendre leur voix discordante.

Face à ces deux situations emblématiques, leur politique consiste à déplacer les problèmes au lieu de les résoudre. La grandeur d'une ville se mesure aussi dans sa capacité à s'occuper des populations fragiles.

Pour nous contacter : rcge.orleans@gmail.com